

De: Willy Borsus <willy.borsus@gov.wallonie.be>
Envoyé: mercredi 30 juin 2021 14:28
À: mfraiteur@skynet.be
Objet: Lutte contre le frelon asiatique

Réf : WB/CC/BBL/CEH/24877

Monsieur Fraiteur,

Par la présente, j'accuse bonne réception de votre courriel du 15 juin concernant la lutte contre le frelon asiatique. J'y ai réservé ma meilleure attention.

Je suis bien conscient de cette problématique. Comme vous, je pense qu'il est important de soutenir la lutte contre ce fléau que représente le frelon asiatique pour nos ruchers.

A cet effet, grâce au soutien complémentaire qu'a octroyé la commission européenne en ce début d'année au secteur de l'apiculture, j'ai souhaité que les aspects « lutte et prévention contre les prédateurs de l'abeille domestique » (y compris le frelon asiatique), soient soutenus et plus largement renforcés dans le programme wallon de l'apiculture 2019-2022.

Néanmoins, il me semble aujourd'hui illusoire, l'exemple français le montre, de vouloir neutraliser les nids *ad vitam aeternam*. Il faudra, semble-t-il, se résoudre à cohabiter avec le frelon asiatique. La neutralisation de ses nids ne devra plus concerner que les cas pouvant occasionner un risque de santé publique. Grâce au soutien que j'apporte aujourd'hui au plan wallon de l'apiculture, des pistes de solutions apparaissent afin que le secteur puisse, à moyen terme, faire face au problème, et ce, de la manière suivante :

- en adoptant des techniques de protection des ruchers : de nouvelles techniques de piégeage sont en test ou à l'étude au CARI ;
- en créant un fonds d'intervention qui permettrait au secteur de financer les neutralisations qui s'avéreraient encore nécessaires pour les apiculteurs.

Tout en restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur Fraiteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Willy BORSUS

Vice-Président et Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétence

place des Célestines 1 – 5000 Namur
Tél : +32 (0)81 32 17 13
willy.borsus@gov.wallonie.be
www.gouvernement.wallonie.be